

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2011

L'Assemblée Générale des Amis du Pays de BUGEAT s'est tenue le dimanche 7 août 2011 à la Mairie de TOY VIAM sous la présidence de Monsieur le Président Yves PEREL, avec la présence des personnes ci-dessous dont le Conseiller Général du canton Christophe PETIT, maire de LESTARDS et les maires des communes suivantes du canton Madame Danielle TERRACOL maire de TOY VIAM, Messieurs Pierre FOURNET Maire de BUGEAT, Jacques JOFFRE Maire de GOURDON-MURAT

### Membres présents (18/80) :

Mesdames PETER Fabienne, PETIT Marie-Thérèse, PIERRUGUES Josette.  
Messieurs BORZEIX Jean-Marie, BOURRE Jean-Marie, BRUNEL Gilbert, CHAMPEAUX Jean-Louis, CHASTAGNOL Claude, CHAZALMARTIN Jean-Paul, CHAZALMARTIN Pierre-Marie, LAGARDE Jean-Marie, MOURIERAS Jean-Pierre, NONY Gérard, ORLIANGES Yves, PETER Dominique, SADERNE François Jacques.

### Membres excusés :

Madame Marie-Laure BOURRE, Madame Michèle GUILLOU maire de VIAM

### Introduction :

Le Président Yves PEREL ouvre la séance en remerciant Danielle TERRACOL de nous accueillir dans sa mairie de Toy Viam ainsi que tous les membres présents à la réunion.

### APPROBATION DU CR de l'AG 2010

A la suite de la demande par le Président de l'adoption du CR 2010, mis en ligne sur Internet en octobre 2010, puis envoyé sous forme papier en janvier 2011 en même temps que les vœux du Président, il invite les membres présents à se prononcer sur son contenu :

**Après quelques explications complémentaires, il est adopté à l'unanimité des membres présents.**

### RAPPORT FINANCIER 2010

Le Trésorier Gérard NONY présente le bilan financier pour l'exercice 2010/2011 allant du 1er août 2010 au 31 juillet 2011 (voir le tableau ci-joint qui est remis à tous les participants à la réunion).

En résumé :

Total des dépenses :	6894,65 €
Total des recettes :	7492,34 €
<b>Résultat de l'exercice (positif):</b>	<b>597,69 €</b>

**Solde au 02 août 2011 : 12 037,49 € sur le compte CRCA**

+ 14,268 Capito en valeurs financières au Crédit Agricole dont la valeur est 2518,29 Euros au 1<sup>er</sup> août 2011.

### Commentaires :

Il reste à recevoir le solde du remboursement de l'Office de tourisme de BUGEAT soit 1750 €.

**A la demande du Président, le rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents.**

### NOS ACTIVITES 2010/2011

#### RANDOPOD

L'utilisation du randopod après un an est considérée comme faible. Une meilleure publicité par l'Office de Tourisme serait souhaitable.

Pourtant il semble que les contes devraient être complétés par un texte descriptif des lieux traversés. Le Président demande que ce point soit approfondi, mais mentionne le coût potentiel de cette modification.

Cette modification, doit-elle être sous la responsabilité de l'OTSI avec notre aide financière ?

**"LES AMIS DU PAYS DE BUGEAT"  
MAISON DU GRANIT -PLACE DU CHAMP DE FOIRE 19170-BUGEAT**

**POINT SUR LE PROJET DE RECONNAISSANCE D'INTERET PUBLIC POUR L'ASSOCIATION  
(DONS AUX ŒUVRES , HABILITATION à DELIVRER des RECUS FISCAUX)**

Suite à la réunion tenue à la suite de la précédente AG de 2010, un document administratif a été complété et l'avocat consulté par ML BOURRE pense que l'activité de vente des livres n'est pas un empêchement à un classement.

Une consultation en temps réel d'Internet par C.PETIT permet de voir qu'une première action est à prendre par l'assemblée car «un extrait de la délibération de l'AG autorisant la demande en reconnaissance d'utilité publique » doit être fourni dans le dossier à envoyer au ministère de l'Intérieur.

Le président Yves PEREL soumet à l'approbation des membres la décision de la demande en reconnaissance d'Utilité Publique.

Celle-ci est prise à l'unanimité des présents.

Après ce vote, M Dominique PETER accepte de prendre en charge la réalisation du dossier de demande officielle d'habilitation de l'association à être reconnue en tant qu'organisme d'intérêt général apte à délivrer des reçus fiscaux pour dons (dont cotisations). La liste des pièces nécessaires peut être trouvée sur Internet.

**JOURNEE DU GOÛT du 11 août**

Le programme en est le suivant :

la conférence à 16H30 au foyer Rural de BUGEAT, est établie dans le contexte historique du « pain noir » de Georges-Emmanuel CLANCIER. Un interview de l'écrivain par JM BORZEIX et des extraits vidéo de ses oeuvres seront présentés. En deuxième partie, Jeanne Marie BAUDE, spécialiste de GE CLANCIER commentera l'ensemble de son oeuvre. A 19H30 Dîner traditionnel sous la forme d'un buffet commandé à T.LEGUELLEC. 50 repas ont été commandés.

**RALLYE AUTO (en association avec le Comité des Fêtes de LESTARDS)**

Il aura lieu le samedi 13 août, toujours conjointement organisé avec le Comité des Fêtes de LESTARDS (Madame MT PETIT). Il partira de LESTARDS et arrivera à BUGEAT au Foyer Rural après un parcours d'une centaine de km dans la région de SARRAN/SEDIERES. On compte déjà une douzaine de voitures engagées.

**SOIREE CONTES :**

La soirée contes se tiendra le samedi 29 octobre à 20H45 à la salle des Fêtes de BUGEAT avec la participation d'un conteur Marie THOMAS, sur le thème de la forêt.

Claude CHASTAGNOL se propose pour faire de la publicité auprès des radios et télé locales.

**AUTRES ACTIONS**

**Participation à l'Eclairage de l'Eglise de TOY VIAM**

Mme TERRACOL invite les présents à constater de visu cet éclairage en assistant au concert de la chorale de BUGEAT à 17H dans l'Eglise rénovée.

**Gisant du cimetière de SAINT MERD :**

La restauration du gisant est en bonne voie. Le transfert dans une des chapelles de l'Eglise, ayant été accepté par toutes les parties, celui-ci devrait être effectivement réalisé pour la Toussaint 2011.

G NONY rappelle que la participation des Amis de BUGEAT a été votée pour un montant de 2500€.

**PROJETS 2012 :**

**Electrification des cloches de l'Eglise de GOURDON MURAT :**

J JOFFRE, maire de GOURDON MURAT, indique que compte tenu de l'état très mauvais de celles-ci (fentes, équilibrage, usure des marteaux), la solution la plus économique est l'électrification de celles-ci; il demande une participation financière de notre association.

Après discussion, un accord de principe de 2500€ est accepté, à valoir sur les exercices 2012 et 2013.

**RESTAURATION de l'Eglise de VIAM**

Madame M GUILLOU, Maire de VIAM (excusée), représentée par M PETER, informe que cette restauration correspond à un budget global de 683 000€. Un accord avec la fondation du Patrimoine a été trouvé, mais il faut d'abord qu'un budget de 5% du montant précédent soit trouvé auprès de particuliers et associations locales soit 35 000€.

Compte tenu de l'état de nos finances, un accord de don de principe de 3000€ est accepté à valoir également sur les exercices 2012 et 2013 comme les cloches de GOURDON MURAT.

**"LES AMIS DU PAYS DE BUGEAT"  
MAISON DU GRANIT -PLACE DU CHAMP DE FOIRE 19170-BUGEAT**

Ces deux décisions entraînent automatiquement que nous ne pourrions plus financer d'autres projets sur la période, sauf à puiser dans nos réserves.

INFORMATIONS SUR LES AUTRES PROJETS EVOQUES ANTERIEUREMENT

Poursuite des fouilles gallo-romaines du Champ du Palais à BUGEAT

Compte tenu des mauvaises nouvelles données par Pierre FOURNET, Maire de BUGEAT, le Président se propose d'écrire à la DRAC afin d'éviter le blocage définitif des fouilles, actuellement envisagé.

TRAIN à VAPEUR

Là aussi, l'association VVV (Vienne Vézère Vapeur) paraît être en difficulté. Le Président s'engage à contacter celle-ci pour connaître leur avenir envisagé après réparation de la voie ferrée actuellement en cours (qui sera terminée à la fin de l'année 2011).

AUTRES PROJETS et THEMES POUR LES FUTURES ANNEES

Le Président fait appel à tous les présents pour apporter de nouvelles idées.

A noter que pour l'année prochaine, les projets suivants ont été envisagés :

Pour la journée du Goût 2012 :

- exposition (plans, documents et maquettes de trains) et conférence sur la construction de la voie ferrée LIMOGES USSEL au début du 20<sup>ème</sup> siècle,
- implantation locale des templiers,
- exposition de peintures, sculptures ...
- 

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Le Président demande s'il y a de nouveaux candidats pour entrer dans le Bureau de l'Association. Aucune candidature n'étant faite d'une part et aucune démission n'étant formulée d'autre part par les membres actuels du Bureau, la reconduction du Bureau est approuvée à l'unanimité.

COTISATIONS

La cotisation reste fixée à 50 euros et 20 euros pour les jeunes membres.

CONCLUSION

L'ordre du jour de l'Assemblée étant terminé, le Président remercie les membres présents, leur donne rendez vous pour le lendemain à la Journée du Goût puis lève la séance.

Madame TERRACOL invite les présents à se rendre à l'Eglise pour suivre le concert de la chorale de BUGEAT, dirigée par Mme HOUILLE, concert qui sera ensuite suivi du pôt de l'amitié offert par la commune